

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT LE 1^{er} octobre (01/10/2020)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 25 septembre, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoints**,
Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Danièle PAPUGA, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie DUPONT, M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, Mme Laureen GONZALEZ, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Any DELCHER, **Adjoint**,

M. Bernard MOUILLERAC (représenté par Madame Claudine MATALA), M. Michel ALBERGUCCI (représenté par Monsieur Jérôme POUGNAND), **Conseillers Municipaux**.

ETAIT EXCUSE :

M. Ignace VELA, **Conseiller Municipal**.

Madame MATALA est nommée secrétaire de séance.

05 – 01 octobre 2020

5. Désignation d'un représentant de la Commune à la Commission Locale d'Information (CLI)

Rapporteur : Monsieur THIERS.

Vu l'arrêté préfectoral interdépartemental du 12 mars 2020, portant approbation du Plan Particulier d'Intervention (PPI) du Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Golfech (CNPE) redéfinissant le nombre de communes intégrées dans le nouveau périmètre de protection,

Vu l'arrêté départemental n° 2020-991 portant recomposition de la commission locale d'information auprès du centre nucléaire de production d'électricité de Golfech du 9 juillet 2020,

Considérant le renouvellement des conseillers municipaux,

Il convient de désigner un conseiller municipal pour représenter la commune de Moissac auprès de la Commission Locale d'Information (CLI),

Se porte candidat : M. Jean-Christophe THIERS.

A obtenu :

M. THIERS Jean-Christophe 27 VOIX

5 abstentions de vote : Mmes CAVALIE, HEMMAMI ; MM. BOUSQUET, DUPARC, LORENZO.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

DESIGNE M. Jean-Christophe THIERS pour représenter la Commune auprès de la Commission Locale d'Information (CLI) Golfech.

Pour copie conforme

Moissac le 05 octobre 2020

Le Maire,

The image shows a blue circular official stamp of the Mayor of Moissac. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MOISSAC' at the top and '31127 MOISSAC TARN-ET-GARONNE' at the bottom. A central emblem is also visible. A black ink signature is written over the stamp.

Romain LOPEZ

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :